

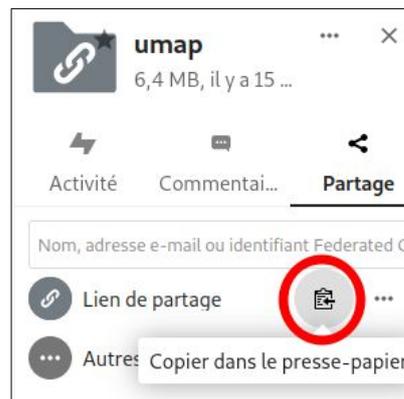
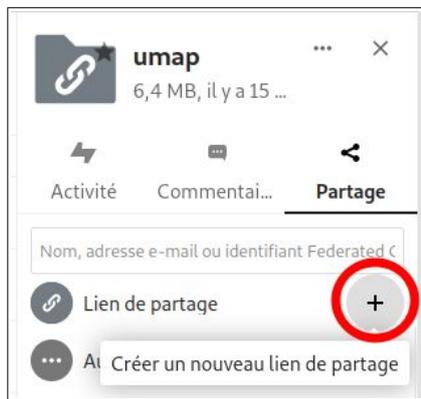
Créer une carte personnalisée sur Umap pour mettre en valeur son quartier

Prérequis : posséder un compte sur Apps Education (<https://portail.apps.education.fr>)

Optionnel : posséder un compte Openstreetmap (<https://www.openstreetmap.org/user/new>)
Cela permet de gérer plus finement les permissions de lecture et de sauvegarder ses liens.

Procédure :

- 1) Repérer et décider des lieux à mettre en valeur. Se documenter sur chacun, aller les photographier et/ou télécharger une photo sous licence libre, par exemple sur <https://commons.wikimedia.org/>
- 2) Pour chaque lieu, décider d'un titre et rédiger au brouillon un paragraphe de description.
- 3) Sur <https://portail.apps.education.fr> , dans l'application **Nuage** créer un dossier dédié (par exemple "projet umap"), y déposer les photos, et le partager en lecture. **Copier le lien de partage.**



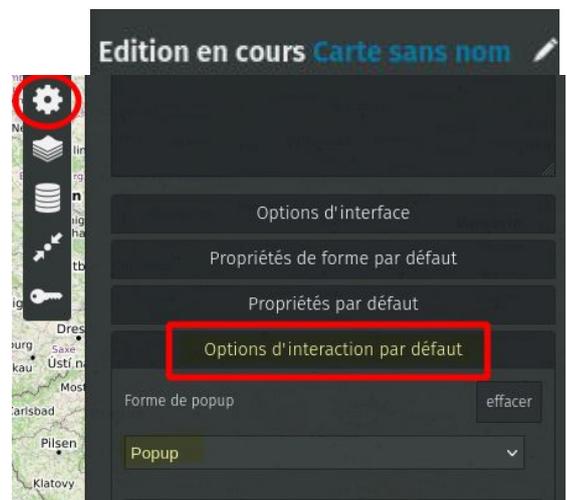
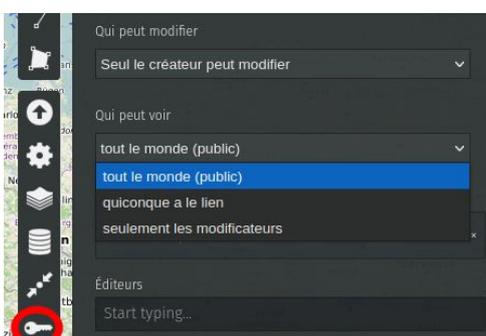
- 4) Se rendre sur <https://umap.openstreetmap.fr/fr/>
Optionnel : si l'on possède un compte Openstreetmap , cliquer sur "connexion" et s'identifier avec le compte Openstreetmap. Cela permet de sauvegarder la carte sur son compte et offre des possibilités de partage plus avancées.

Connexion / Créer un compte

- 5) Créer une carte et effectuer les réglages suivants :

- cliquer sur le crayon en haut gauche pour éditer le nom de la carte
- ajouter une description du projet
- cliquer sur la roue dentée pour accéder aux paramètres de la carte
- dans "options d'interaction par défaut", choisir "forme de popup - grande"
- dans les paramètres de sécurité, choisir qui pourra voir et/ou modifier la carte

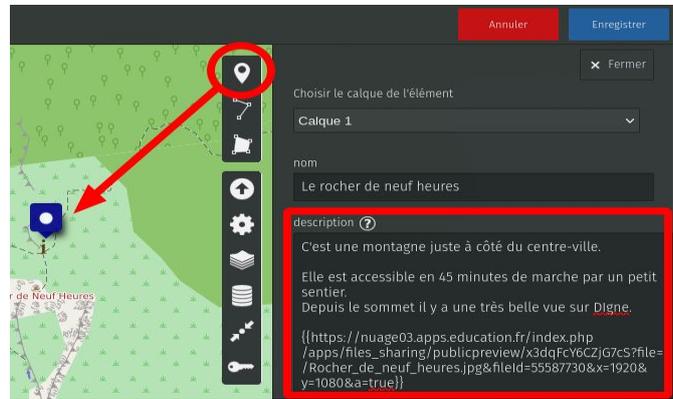
Créer une carte



NB : si l'on n'est pas connecté avec son compte Openstreetmap seule l'option "qui peut modifier" apparaît, et la carte est visible publiquement.

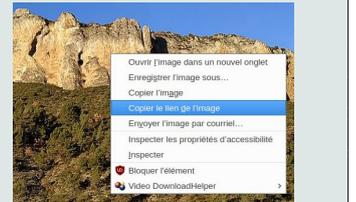
6) Pour chaque lieu à mettre en valeur :

- ajouter un marqueur
- renseigner le nom (titre) et la description
- en fin de description, inclure la photo en fournissant l'URL sous la forme :
`{{http://image.url.com}}`
S'il s'agit d'une photo sous licence libre, ne pas oublier d'en citer l'auteur.
- cliquer sur enregistrer



Pour récupérer l'URL de la photo :

- se rendre sur le lien nuage **public** de partage
- cliquer sur la photo pour la visualiser en grand
- cliquer avec le bouton droit sur la photo, **copier le lien de l'image** (et non l'image)



Pour faire fonctionner la carte en mode consultation, cliquer sur "Désactiver l'édition" en haut à droite.

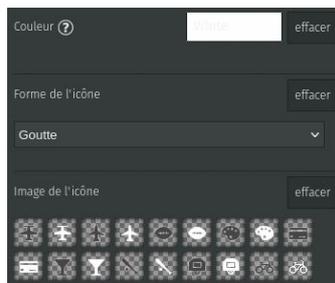
On peut alors cliquer sur les épingles pour afficher les pop-ups.



7) Pour revenir en mode édition, cliquer sur le crayon en haut à droite. Chaque épingle peut ensuite être personnalisée en cliquant sur le petit bouton "crayon" associé.

Propriétés de la forme :

- forme de l'épingle
- couleur
- icône



8) Partager le lien de la carte :

- en lecture, au moyen du bouton "partager"
- en écriture, via le lien d'édition secret



URL courte

<http://u.osmfr.org/m/783797/>



Qui peut modifier

Modifiable seulement avec le lien de modification secret

Éditeurs

Start typing...

Si l'on est connecté avec son compte Openstreetmap, on peut choisir de donner des droits d'édition spécifiquement à d'autres comptes via leur identifiant.